



8^{ème} Colloque National sur le Diabète et la Nutrition DIABETES MOROCCO 2019

Université Ibn Tofaïl - Kénitra, les 5 et 6 juillet 2019

Recommandations 2019 de Kénitra

Sous l'Egide du Ministère de la Santé, du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et du Conseil National de l'Ordre National des Médecins, la Ligue Marocaine de Lutte contre le Diabète a tenu le 8^{ème} Colloque National sur le Diabète et la Nutrition, Diabetes Morocco 2019 à l'Université Ibn Tofaïl de Kénitra, les 5 et 6 juillet 2019.

Cet important événement scientifique a été organisé en collaboration avec le Ministère de la Santé, la Société Marocaine d'Endocrinologie Diabétologie et Nutrition (SMEDIAN), la Société Marocaine de Nutrition, Santé et Environnement (SMNSE), l'OMS, la CNOPS, l'Université Ibn Tofaïl, le Centre Régional Désigné de Nutrition AFRA/IAEA (Université Ibn Tofaïl – CNESTEN) et la Délégation Médicale de la Province de Kénitra.

Ce colloque centré sur le Diabète et la Nutrition et étalé sur deux jours avec sept sessions, a réuni des experts nationaux de différents horizons (Santé Publique, OMS, CNOPS, université, public et privé) et a permis aux participants et notamment aux endocrinologues diabétologues, aux internistes, aux différents spécialistes, aux médecins généralistes et à tous ceux qui s'intéressent au Diabète et à la Nutrition, de suivre l'actualité en Diabétologie et en Nutrition. Il a été aussi l'occasion de présenter les efforts de notre pays en matière de lutte contre le Diabète et les Maladies de la Nutrition.

A l'issue des travaux du Colloque, les participants ont adopté les recommandations suivantes :

- 1-Saluer les efforts de la Ligue avec ses partenaires nationaux, pour la réussite de cette rencontre dans la lutte contre le Diabète et les Maladies de la Nutrition, permettant une plus grande coordination des efforts entre les différents intervenants au niveau national : gouvernement, parlement, université, société civile, médias.... ;
- 2-Saluer les efforts du Maroc pour atteindre ses engagements à l'échelle internationale en matière des MNT notamment l'objectif 3.4 des objectifs de développement pour réduire d'un tiers la mortalité prématurée due aux MNT à l'horizon de 2030 ;
- 3-Saluer la volonté du Maroc pour atteindre ses engagements à l'échelle internationale en matière de Nutrition notamment la recommandation 14 de la deuxième conférence Internationale de Nutrition concernant la réduction de la consommation du sucre, du sel, du gras;
- 4-Saluer l'engagement du pays pour atteindre des cibles mondiales de Nutrition à travers l'institutionnalisation du Programme National de Nutrition en 2019.
- 5-Constater la forte augmentation de la prévalence du Diabète et des facteurs de risque communs des MNT, notamment à travers l'enquête stepwise 2018 conduite par le Ministère de la Santé avec le soutien de l'OMS ;
- 6-S'inscrire dans la cadre de la Stratégie Nationale Multisectorielle de prévention et de contrôle des MNT 2019-2029, à travers la promotion du mode de vie sain, de dépistage précoce et de mobilisation sociale ;
- 7-Contribuer au Programme National de Nutrition développé par le Ministère de la Santé, en invitant les sociétés savantes, les

universités, les chercheurs et tous les acteurs concernés à apporter les évidences scientifiques nécessaires afin d'adapter les messages adressés à la population générale en matière de nutrition et de prévention ;

- 8-Plaider pour l'augmentation du financement alloué à la prévention et le contrôle du Diabète et des MNT pour faire face aux dépenses catastrophiques et à l'appauvrissement de la population qui souffre de ces maladies ;
- 9-Intégrer l'approche Nutrition, sur le plan scientifique, législatif, réglementaire et normatif pour renforcer efficacement la lutte contre le diabète, l'obésité et la nutrition malsaine ;
- 10- Constaté avec très grande satisfaction l'adoption par le Parlement Marocain de la taxe soda, en décembre 2018 et soutenir les efforts pour sa généralisation aux autres produits commercialisés trop riches en sucre ; tout en incitant les pouvoirs publics à ce que les recettes de cette taxe comportementale ainsi qu' une partie des taxes du tabac soient allouées à la santé et la promotion de l'activité physique de la population ;
- 11- Adopter le système d'affichage du Nutri-Score codifié de A à E en plus de l'étiquetage des produits agro-alimentaires dans le cadre de la transparence et de la protection du consommateur, pour inciter de ce fait l'industrie agro-alimentaire et les fast-food à commercialiser des produits plus bénéfiques pour la santé ;
- 12- Accélérer la mise en œuvre du Plan d'Action National de la réduction de la consommation du sel, du sucre et des matières grasses (acides gras trans et saturés) 2017-2021, en conformité avec les recommandations internationales et notamment celles de l'OMS ;
- 13- Mettre à la disposition des professionnels de la santé, le guide du profil nutritionnel des recettes les plus consommées au Maroc :

Approche Nutri-Score pour le suivi du diabétique dès sa publication à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre 2019) ;

- 14- Mettre à la disposition des professionnels de la santé, la table de composition alimentaire des aliments consommés au Maroc pour le suivi du diabétique à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre 2019) ;
- 15- Accélérer la mise en œuvre de la fortification de la Farine de Blé en Fer de NAFeEDTA pour lutter contre le double fardeau de la carence en fer et de l'obésité et/ou du Diabète ;
- 16- Donner la priorité au renforcement et à l'actualisation des législations et des normes nationales de production industrielle alimentaire;
- 17- Inciter les différents départements du Gouvernement et les collectivités territoriales à œuvrer pour que nos villes :
 - soient plus vertes, moins polluées (transport public développé, assainissements liquide et solide ; lutte contre pollution chimique et physique industrielle ...),
 - renferment des espaces d'activité physique (marges sur les chaussées réservée aux cyclistes, trottoirs pour les piétons ...) ;
- 18- Permettre un plus grand accès aux soins et à l'éducation thérapeutique en accélérant la mise en œuvre de la carte sanitaire et en développant les infrastructures adaptées avec les moyens humains et matériels nécessaires, notamment pour les catégories défavorisées et dans les régions éloignées ;
- 19- Prioriser la mise en place de registres pour le diabète de type 1 dans les grands centres urbains et promouvoir le dossier médical informatique ;

- 20-Inciter les pouvoirs publics à prendre des mesures fortes et concrètes y compris coercitives, sur les deux plans, nationaux et supranationaux, pour combattre la publicité mensongère, le discours nutritionnel non scientifique, et charlatan ciblant le public et notamment les milieux pauvres et vulnérables ;
- 21-Plaidoyer pour les restrictions légales de la publicité télévisuelle ciblant les enfants en matière de la promotion des aliments trop riches en sucre, sel et gras ;
- 22- S’inscrire dans le cadre de la mobilisation générale pour la mise en œuvre de la « **Charte Internationale des Droits et Responsabilités des personnes atteintes de Diabète** » lancée par la Fédération Internationale du Diabète en 2011 ;
- 23- Faire de l’Observatoire Africain pour la Protection des Droits des Diabétiques, créé par la Ligue Marocaine de Lutte contre le Diabète et ses partenaires africains et de la Région MENA à Dakhla en Novembre 2016, un outil de suivi, d’évaluation et de plaidoyer dans la lutte contre le Diabète en Afrique et dans la Région MENA ;
- 24- Soutenir les efforts de la Ligue Marocaine de Lutte contre le Diabète qui prend la présidence de la FID Région MENA en décembre 2019, pour une plus grande mobilisation nationale, régionale et africaine en matière de lutte contre le Diabète et les MNT, à travers des mécanismes de coordination, de formation et d’échange aux profits des professionnels de santé et des diabétiques.

Kénitra, le 6 juillet 2019